

Accompagner la démarche export des PME innovantes

Innovex est une aide spécifiquement destinée aux PME et TPE françaises innovantes, **membres d'un pôle de compétitivité**. Rapide et simple d'accès, elle accompagne leurs projets de développement à l'international en facilitant les mises en contact avec les opérateurs étrangers.

Sont considérées comme PME au sens européen, les entreprises dont l'effectif est inférieur à 250 salariés et dont le chiffre d'affaires HT est inférieur à 50 millions d'€.

Quelles sont les missions éligibles ?

- les missions individuelles de prospection sur un nouveau pays afin d'évaluer et de rechercher des débouchés potentiels à l'exportation pour l'entreprise.
- les missions destinées à rencontrer à l'étranger un futur client, agent, distributeur, avec lequel l'entreprise souhaite finaliser un contrat à vocation export et dont les retombées commerciales sont identifiées.

Quels sont les pays concernés ?

Pays « Grand Large » : Australie, Chine (y compris Hong Kong), Taïwan, Corée du Sud, Inde, Indonésie, Japon, Malaisie, Singapour, Thaïlande, Vietnam, Brésil, Canada, Chili, Etats-Unis, Mexique, Afrique du Sud, Angola, Arabie Saoudite, Emirats Arabes Unis, Koweït, Qatar, Kazakhstan, Russie, Ukraine.

Pays « Europe-Méditerranée » : UE27 (sauf France), Algérie, Croatie, Egypte, Israël, Liban, Libye, Maroc, Norvège, Suisse, Tunisie, Turquie.

Quel est le montant de l'aide accordée ?

Le nombre maximum d'INNOVEX autorisés par entreprise est limité à 1 par an.

Matrice de référence de l'aide accordée

Zone de mission	Nombre d'INNOVEX autorisés	Nombre personnes prises en charge	Forfait unique
« Grand Large »	1 par an	1 personne	1 300 €
« EuroMed »			600 €

Procédure à suivre pour déposer une demande de soutien INNOVEX

1. Dépôt en ligne du dossier 14 jours minimum avant le départ en mission

L'entreprise dépose sa demande en ligne sur ubifrance.fr avant son départ en mission et s'engage sur les éléments mentionnés.

2. Instruction de votre dossier par Ubifrance

3. Réalisation de l'opération dans les 3 mois suivant l'acceptation du dossier

4. Envoi de la demande de remboursement dans un délai de 30 jours à l'issue de la mission

5. Après réception du dossier de remboursement complet, versement de la subvention.

Attention ! Le dépôt d'un dossier de demande de mission ne vaut pas acceptation de la demande.

Le pôle de compétitivité i-Trans

Ancré dans les régions Nord Pas-de-Calais et Picardie, le pôle de compétitivité i-Trans, porté par l'association Transports terrestres Promotion Northern France, est spécialisé dans les domaines des transports terrestres durables et de la logistique. Reconnu pour ses compétences industrielles et scientifiques en matière de transport ferroviaire, automobile, systèmes et services de transport intelligents et logistique, le pôle fédère depuis 2005 les principaux **acteurs de l'industrie, de la recherche et de la formation** dans ces domaines.

La mission principale du pôle i-Trans est d'accompagner les projets collaboratifs de recherche et d'innovation dans le domaine des transports terrestres, de l'émergence de l'idée à son financement.

Le pôle a également pour vocation de mettre en relation les différents acteurs du monde des transports et de la recherche, d'accompagner les projets de plateformes de recherche et de transfert de technologie, mais également de promouvoir les compétences régionales lors de manifestations régionales, nationales et internationales (JEC Composites Show, Innotrans, Sifer, VPPC, Printemps de l'industrie, semaine de la Recherche et de l'innovation, (Innotrans, Sifer, ITS world Congress, WCRR, JEC Composites Show, VPPC, Rencontres i-Trans, Printemps de l'industrie, semaine de la Recherche et de l'innovation...).

Voici quelques chiffres tirés du rapport d'activités du pôle i-Trans de 2009 :

- **88 projets labellisés** au 31 décembre 2009
- pour un budget total de plus de 200 M €
- plus de **250 acteurs** sont aujourd'hui membre du pôle : 40% de PME, 30% de Grandes Entreprises, et 30% de laboratoires.

A qui s'adresser ?

- Samuel Dubois, coordinateur de projets en Picardie pour le pôle de compétitivité i-Trans : samuel.dubois@i-trans.org ou au 03 27 19 00 12
- au service d'Ubifrance en charge d'Innovex : aidexport@ubifrance.fr

Le dossier de demande Innovex est en ligne sur le site d'Ubifrance :

<http://www.ubifrance.fr/prestations/aides-a-l-export/innovex.html>